

Mardi 12 avril, le Grand Narbonne et la Ville de Narbonne assurent leur permanence sur les marchés publics à la CCI de Narbonne

Le Grand Narbonne et la Ville de Narbonne sont des acteurs économiques majeurs du territoire. Afin de faciliter l'accès à la commande publique des TPE et PME, le Grand Narbonne et la Ville de Narbonne ont mis en place une permanence d'information mensuelle et gratuite, tous les 2^{es} mardis du mois, à la CCI Aude à Narbonne.

En effet, l'évolution de la législation et des procédures de la commande publique ou encore la dématérialisation des marchés peuvent décourager les entreprises, notamment les petites structures, à y répondre. Or, tout opérateur économique peut se porter candidat à l'attribution d'un marché public, même les micro-entrepreneurs. Ces permanences permettent d'informer et d'accompagner les entrepreneurs locaux et de les inciter à répondre aux marchés publics.

Les agents de la commande publique des deux collectivités recevront le public le mardi 12 avril, sur rendez-vous.

Les permanences gratuites d'information marchés publics

Grand Narbonne et Ville de Narbonne

Tous les 2^{es} mardis du mois

CCI de Narbonne, 1 avenue du forum

Inscription obligatoire

Grand Narbonne : 04 68 58 17 45

Ville de Narbonne : 04 68 90 30 10